



Aidants familiaux*

Votre plateforme téléphonique est ouverte !

Une plateforme téléphonique est désormais disponible pour les salariés aidants statutaires de la branche IEG. Cette plateforme fait partie des nouveaux dispositifs obtenus dans l'accord de Branche sur les Droits Familiaux signé le 15 décembre 2017 par la CFE Énergies et trois autres Organisations Syndicales.

Contact téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 (17h00 le vendredi) :

- 09 86 86 00 56 pour la France métropolitaine,
- 05 96 60 74 19 pour les Antilles, la Guyane et Saint Pierre et Miquelon,
- 02 62 90 20 20 pour la Réunion,
- Numéro en cours d'attribution pour Mayotte.

La plateforme comprend 2 niveaux d'intervention

NIVEAU 1 : pour tous les aidants, elle propose :

- une écoute, du conseil social, un diagnostic de la situation de l'aidant,
- des Informations pratiques (aides publiques, droits à congés, orientation vers les organismes compétents, structures d'hébergement ou de répit, services d'aide à domicile),
- des groupes de paroles, de l'écoute psychologique des aidants, du conseil médical et/ou conseil juridique.

NIVEAU 2 : pour les aidants indemnisés au titre d'un congé de présence parentale ou d'un congé de solidarité familiale, elle propose :

- une formation sur les bons gestes par une infirmière spécialisée à domicile,
- des informations/conseils/orientation par téléphone en matière de santé et en matière sociale,
- des aides financières et du droit au répit en fonction de chaque situation : auxiliaire de vie, garde et conduite à l'école des enfants, assistance administrative à domicile, livraison de médicament, de matériel médical.

On estime à 24.000 le nombre de salariés aidants dans la branche des IEG. Ces dispositifs négociés par la CFE Énergies permettront aux salariés concernés de mieux vivre leur statut d'aidant familial.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter vos représentants CFE et UNSA énergies.

**Vous vous occupez régulièrement d'un parent âgé, d'un conjoint, d'un enfant malade ou handicapé, d'un ami proche, tout en travaillant, vous êtes salariés aidant.*

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !**

**CFE ÉNERGIES
UNSA ÉNERGIE**
www.cfe-energies.com
www.unsa-energie.fr